



Lettre d'information

décembre 2021

ventures.femuqui.com

Chère Madame, Cher Monsieur,

Cette lettre vous parvient, comme les années précédentes, à l'approche de la fin d'année. Nous partageons avec vous le constat que 2021 est un millésime chargé et fertile, pour FemuQuì Ventures, son équipe, et ses fonds.

[Alzà](#), le fonds d'amorçage destiné aux start-up a vu juridiquement le jour au début de l'été. Ce fonds représente pour nous la concrétisation d'un axe stratégique majeur, celui du financement des entrepreneurs du champ technologique et de l'innovation, avec pour corollaire l'agrégation d'équipes « tech » en Corse. Nous l'attendions depuis 2018, quand l'Agence de Développement Économique de la Corse nous avait notifié le marché qui le sous-tend. Pour préparer son déploiement nous avons constitué au préalable un portefeuille d'opportunités. Dans la foulée, nous avons concrétisé cet été la première avec l'investissement dans [Agrid](#). La qualité d'exécution dont fait preuve cette équipe nous a convaincus d'embarquer dans le ticket d'investissement, aux côtés du fonds Alzà, et sur de « petits » montants, le FIP Suminà n°4 et le fonds FemuQuì S.A., afin d'être armés pour suivre l'entreprise le plus longtemps possible jusqu'à une levée de fonds type série A. Le premier réinvestissement prévu est en cours.

Côté Suminà, nous avons concrétisé une opération de croissance externe. Le FIP Suminà n°4 a absorbé le FIP Alimea Ambition Corse 2026 au terme d'une opération agréée par l'AMF le 20 août. Nous souhaitons la bienvenue aux 410 souscripteurs de ce fonds qui intègrent ainsi la grande famille FemuQuì. Cette opération, au-delà de sa pertinence économique, est pour nous l'occasion de matérialiser l'ancrage de FemuQuì en procédant à des opérations ponctuelles et choisies de consolidation du marché des FIP, qui a pu dans un passé récent, apparaître exubérant étant donné le nombre d'acteurs qui s'y sont présentés.

Et, même si nous souhaitons encore une longue vie à ce bel outil qu'est le FIP Corse, nous comptons bien rappeler que la démarche FemuQuì est durablement inscrite dans le paysage de la Corse. Depuis 30 ans ! Soit bien au-delà de l'existence de ce dispositif.

Côté interne, nous avons connu du mouvement. Nous accueillons depuis le premier semestre deux nouveaux gérants financiers en les personnes d'Adrien Filippi et Xavier Pieri, des trentenaires aux expériences solides qui enrichissent l'équipe. Adrien et Xavier ont été pris en charge par Pierre-Jacques Patrizi, qui les a formés à FemuQuì, sa culture, son portefeuille, avant de partir pour de nouveaux horizons entrepreneuriaux. Cette équipe renforcée est en place pour poursuivre la dense activité d'investissement de Suminà, de FemuQuì et d'Alzà ; ainsi que divers projets de levées de fonds en cours.

Sur le front du Covid, nous restons vigilants et avons renforcé nos actions de suivi de portefeuille. Un membre de l'équipe d'investissement consacre la majeure partie de son temps au plan d'actions relatif au suivi des participations et à l'anticipation de leurs potentielles difficultés. Les bilans 2020 portent pour certains la trace de l'épisode Covid, mais le pire a été évité. Il convient toutefois de rester attentifs aux effets de premier et second ordre afférents, par exemple, aux liquidités injectées dans les entreprises au travers des diverses mesures de soutien. L'investissement en capital est un métier de long terme et de patience.

Enfin, n'oubliez pas, chère souscriptrice et cher souscripteur, que le FIP Suminà n°5 est ouvert à la souscription en ce moment même auprès de votre conseiller habituel.

Avec nos sincères salutations,

Ghjuvan'Carlu Simeoni
et l'équipe FemuQuì Ventures

Fonds en cours de collecte

suminā n°5

FIP CORSE

Notre gamme de FIP Corse s'enrichit d'une cinquième génération : le FIP Suminà n°5 (ISIN FR0014005Q72). La période de souscription est officiellement ouverte. Cette cinquième génération de la gamme Suminà nous permet de poursuivre la stratégie de développement de l'offre de capitaux pour les entreprises corses. Plus d'information sur fip.femuqui, en dernière page et sur demande.

Quelques temps forts de l'année



Juillet

Séminaire d'équipe



Septembre

Assemblée générale Mixte de FemuQui S.A.



Septembre

Lancement d'Alzà et présentation du 1^{er} investissement, Agrid



Octobre

Fusion-absorption du FIP Alimea Corse Ambition 2026 par le FIP Corse Suminà n°4



Novembre

Lancement de la campagne de collecte FIP Corse Suminà n°5



Novembre

Session n°1 d'Alzà

Zoom sur un évènement : la fusion-absorption

suminā n°4
FIP CORSE

Une opération de fusion-absorption a été réalisée par le FIP Corse Suminà n°4 en octobre 2021. Le fonds Alimea Corse Ambition 2026 - dont la gestion était opérée par Sigma Gestion - a ainsi fait l'objet d'un rachat, dont les objectifs étaient clairs : permettre à Suminà n°4 d'accroître sa capacité d'investissement en passant de 3.4 millions d'euros à 5.5 millions d'euros d'actifs, tout en améliorant sa rentabilité par le biais de la mutualisation des coûts de gestion (dépositaire, commissaires aux comptes...) dans l'intérêt de ses souscripteurs. Les cibles du fonds sont ainsi dorénavant plus larges, que ce soit dans une optique d'investissement indépendant ou en co-investissement avec d'autres fonds (par exemple Suminà n°5, en cours de commercialisation) en fonction de leurs ressources respectives.



Agrid s'attaque au problème climatique par le biais des bâtiments. L'entreprise est née du constat qu'une solution logicielle serait le catalyseur indispensable à toute politique énergétique durable. Cette solution logicielle permet d'optimiser automatiquement le fonctionnement des systèmes thermiques sans préjudice pour le confort des occupants. Jusqu'à 25% de réduction de la consommation énergétique sont attendus. Les algorithmes développés par l'entreprise, qui mixent à la fois intelligence artificielle et modélisation physique, traitent un grand nombre de données mesurées sur site, calculent en temps réel les consignes optimales et les transmettent automatiquement à chacun des appareils connectés. Jean-Pierre Voropaieff et Jean-Bernard Eytard ont tenu à enraciner l'entreprise en Corse dès sa création en 2019. Au-delà du choix affectif pour Jean-Pierre qui est originaire d'Aiacciu, la Corse constitue pour Agrid un espace de démonstration d'une

grande pertinence par son caractère d'île « énergétique » (faiblement interconnectée avec les réseaux électriques continentaux). Les entrepreneurs sont persuadés que les territoires insulaires sont des lieux privilégiés et très propices au développement de solutions technologiques en lien avec la protection de l'environnement. En effet, ces territoires sont les plus exposés aux conséquences du réchauffement climatique et sont en recherche constante de solutions pouvant les mener à l'indépendance énergétique malgré des contraintes techniques fortes. Dès qu'un nombre suffisant d'hôtels sera équipé en Corse, Agrid aura un impact sensible sur le système électrique insulaire et donc sur la consommation de ressources primaires. Agrid s'adresse aujourd'hui prioritairement à l'hôtellerie, et demain à tout exploitant de bâtiment tertiaire. Le travail de développement réalisé par les deux fondateurs, suivi pendant plus d'un an avant la réalisation de l'investissement, a été particulièrement abouti et maîtrisé. Forts d'une grande capacité d'adaptation, les porteurs de projet disposent de l'ensemble des cartes pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique à toutes les échelles.

Les entrepreneurs



Jean-Pierre Voropaieff
CEO & co-fondateur



Jean-Bernard Eytard
CTO & co-fondateur

**« Nous dotons
vos bâtiments de
l'IA la plus avancée du
secteur énergétique...
en 1 clic ! »**

La presse en parle



« On s'est rapproché de FemuQui Ventures, plus particulièrement de leur fonds d'amorçage Alzà. Premièrement pour des questions financières. Il s'avère que l'investissement de FemuQui est arrivé au bon moment pour nous et nous a permis de faire levier sur d'autres véhicules d'investissements proposés par Bpifrance. L'investissement est vraiment déterminant pour nous et nous permet d'accélérer la mise sur le marché du premier produit. On sait également que FemuQui dispose d'autres fonds qui pourraient être intéressants à d'autres étapes de la vie de l'entreprise. »

Retrouvez l'intégralité de l'interview de Jean-Pierre Voropaieff sur B SMART :

<https://www.bsmart.fr/video/9687-smart-croissance-emission-02-novembre-2021>

Dans les années 2000, [Charly Delsol](#) s'est attelé avec ses équipes à transformer [Sages Informatique](#). Cette entreprise ajaccienne a créé et édité [ZeenDoc](#) en 2011, une solution de gestion électronique de documents, qui rencontre aujourd'hui un réel succès avec 90.000 utilisateurs et 4.000 clients dans toute l'Europe. Dans la perspective de constituer un build-up, l'entrepreneur engage un nouveau projet passant par l'acquisition de [Copie Conforme](#), le leader corse de la distribution et de la maintenance de matériel d'impression et de numérisation. Il ambitionne de

faire du leader régional des services bureautiques à destination des PME un acteur central de leur transformation digitale. Les deux entités, Copie Conforme et Sages Informatique, représentent plus de 100 salariés. À l'image de ses projets antérieurs, l'entrepreneur n'envisage pas le territoire insulaire tel un terrain de jeu protégé mais comme une base pour se projeter. L'opération a reçu le soutien de FemuQui, à hauteur d'1.6 M€, et d'un tour de table financier impliquant un autre fonds d'investissement et deux banques.

L'entrepreneur



Charly Delsol
Président

« Je suis en totale confiance avec eux, ils sont très professionnels, et c'est rassurant de savoir qu'il y a en Corse des gens qui font aussi bien, voire mieux, que les fonds continentaux et parisiens. »

*Extrait Corse-Matin,
[FemuQui Ventures, le fonds sans la prédation](#)*

La presse en parle

« Charly Delsol a commencé l'aventure entrepreneuriale, il y a plus de 20 ans. Autodidacte, travailleur acharné et convaincu de la force de son projet, il fonde dans les années 2000, le groupe Sages Informatique. Aujourd'hui, l'entreprise tient une place de premier plan au niveau national dans les métiers de la numérisation de la dématérialisation de l'information, en particulier avec la solution Zeendoc, logiciel de gestion électronique de documents et d'archivage numérique à destination des petites et moyennes entreprises. Rencontre avec un homme discret, au parcours atypique, qui a construit son groupe petit à petit, sans faveur ni héritage, persuadé que les rapports humains, quel que soit le niveau technologique de l'entreprise, sont au centre de toute réussite. »

Retrouvez l'intégralité de l'interview de Charly Delsol dans Paroles de Corse :

www.parolesdecorse.fr/charly-delsol-discret-et-visionnaire

Les fonds : caractéristiques et stratégie



SIREN	900 304 726
Date de constitution	2021
Durée du fonds	9 ans
Prorogation possible	Oui
Capital variable	1.000.000 euros au 30/06/2021

Autre FIA, financé par la Collectivité de Corse

Exemple d'investissement

SOCIÉTÉ ACTIVITÉS

Agrid Systèmes de Gestion Technique du
Bâtiment (GTB) / Gestion énergétique

Stratégie du fonds

Alzà est un fonds d'amorçage régional réservé aux investisseurs institutionnels. Son objectif est d'intervenir aux prémices de la création de sociétés à fort caractère innovant et technologique, favorisant ainsi l'émergence de start-up sur l'île. Il permet à des entrepreneurs, des ingénieurs, de lancer leur activité à partir de la Corse, d'y localiser leurs premières équipes. Ce fonds est co-financé par la Collectivité de Corse (CdC) et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER-FSE Corse 2014-2020. Il s'inscrit dans la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union Européenne.

Actualité du fonds

Nous avons eu le plaisir d'officialiser le lancement de ce fonds le jeudi 30 septembre 2021 à l'hôtel E Caselle, à Venacu, un lieu désormais emblématique dans l'histoire de FemuQui. Ce fut également l'occasion de présenter Jean-Pierre Voropaieff et Jean-Bernard Eytard, les dirigeants d'Agrid, la première entreprise financée par Alzà, cf. page 4. Dans des régions où il existe déjà une première vague d'entreprises technologiques, le rôle d'amorçage est souvent joué par des réseaux d'anciens entrepreneurs ayant une connaissance du secteur, appelés business angels. Aussi, Alzà marque une étape importante pour l'île, ses entrepreneurs, et pour FemuQui.

Le 18 novembre s'est ouverte la première session d'investissement. Au moins deux sessions par an auront lieu ensuite. Si le fonds d'amorçage Alzà est né pour prendre des risques, il est aussi né pour potentialiser les équipes qui présentent les meilleures aptitudes de réussite. Une forte sélectivité sera appliquée. La création d'entreprise requiert un engagement total de la part des entrepreneurs. La création de start-up exige, par nature, une très bonne capacité de réalisation. L'équipe FemuQui Ventures est extrêmement attentive à ces facteurs fondamentaux.



Les fonds : caractéristiques et stratégie



SIREN	388 091 316
Date de constitution	1992
Durée du fonds	99 ans
Prorogation possible	sur décision en AGE
Capital Social	4.562.320 euros
Fonds Propres 31/03/2021	5.197.231 euros
Statut	actions au capital disponibles sur le marché secondaire

Exemples d'investissements

SOCIÉTÉ **ACTIVITÉS**

E Caselle Hébergement de caractère

Yves Leccia Vignoble Patrimoniù

Oltremonti Domaine & moulin huile d'olive

A.M. Environnement Tri et valorisation de déchets

Labels et Agréments



**AGRÉÉE ENTREPRISE
SOLIDAIRE D'UTILITÉ SOCIALE**

Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence du produit d'épargne "action au capital de FemuQui". Le capital investi n'est pas garanti.

Zoom sur la Brasserie Pietra

En décembre 1996, en quête de financements pour lancer son industrialisation suite à des essais commerciaux concluants en Corse et sur le continent, la Brasserie Pietra noue un partenariat avec FemuQui S.A. Débute ainsi le processus de développement de la société, la création de son usine en Corse, et l'accélération de ses exportations. La relation de confiance entre FemuQui S.A. et les entrepreneurs a permis des interventions rapides, adaptées et indispensables. L'ampleur de ce développement est indéniable, la Brasserie Pietra exporte à l'international et a permis de créer environ 150 emplois sur l'île.

Stratégie du fonds

Les actions engagées par FemuQui S.A. se réfèrent à la Charte fondatrice de 1991. La Charte précise que « FemuQui S.A. doit préserver sa crédibilité sur le terrain économique et veiller à la rentabilité de ses interventions ; elle doit permettre une valorisation de l'épargne confiée. » Les priorités assignées dans l'appréciation des projets d'investissement sont : dégager une valeur ajoutée créatrice d'emplois qualifiés en Corse, réduire la dépendance économique de la Corse, participer à la valorisation des ressources locales et à la défense de l'environnement. FemuQui ne réalise que des prises de participations minoritaires. Les critères déterminants de la décision de participation financière sont la valeur des projets et la qualité des hommes ou des femmes qui les portent. Aucun secteur d'activité n'est exclu a priori. Le capital de la société FemuQui S.A., « constitué à partir de l'épargne populaire par un appel au plus grand nombre », est constitué par 2.300 actionnaires, dont près de 2.000 personnes physiques, 300 entreprises, les principales banques de la place (Caisse d'Épargne CEPAC, Crédit Agricole de la Corse, BPMediterranée, Crédit Coopératif, Bpifrance...) et la Collectivité de Corse.



Les fonds : caractéristiques et stratégie

Suminà n°2

Code ISIN : FR0013185030

Date de constitution : 23/11/2016

Durée du fonds : 8 ans

Prorogation possible : 2 x 1 an

Taux de réduction IR : 38%

Valeur de la part à l'origine : 100

Valeur de la part au 30/06/2021 : 83,46

Statut : fermé à la souscription

Phase d'investissement : portefeuille constitué

Secteurs d'activités investis

25%	14%	13%	7%
Dépendance, Santé	Menuiserie, Métallerie	Tourisme	Agroalimentaire, Evènementiel
9%	14%	17%	
Start-up, Green Business	Services	Distribution spé. en informatique	

Suminà n°3

Code ISIN : FR0013267226

Date de constitution : 04/12/2017

Durée du fonds : 8 ans

Prorogation possible : 2 x 1 an

Taux de réduction IR : 38%

Valeur de la part à l'origine : 100

Valeur de la part au 30/06/2021 : 88,71

Statut : fermé à la souscription

Phase d'investissement : portefeuille en cours de constitution

Secteurs d'activités investis

14 %	16%	15%	
Ingénierie et études techniques	Menuiserie, Métallerie	Tourisme	
13%	2%	12%	
Agroalimentaire, Evènementiel	Services	Distribution spé. en informatique	

Suminà n°4

Code ISIN : FR0013448016

Date de constitution : 17/12/2019

Durée du fonds : 8 ans

Prorogation possible : 2 x 1 an

Taux de réduction IR : 38% pour les souscriptions réalisées jusqu'au 9 août 2020, puis 27%

Valeur de la part à l'origine : 100

Valeur de la part au 30/06/2021 : 93,99

Statut : fermé à la souscription

Phase d'investissement : portefeuille en cours de constitution

Secteurs d'activités investis

49%	23%	
Ingénierie et études techniques	Distribution spé. en informatique	
	28%	
	Tourisme	

Stratégie des fonds

Suminà n°2, Suminà n°3, Suminà n°4 et Suminà n°5

Elle consiste en la prise de participations minoritaires dans des petites et moyennes entreprises exerçant leurs activités dans des établissements situés en Corse. Les interventions concernent principalement des opérations de capital-développement (entreprises matures ayant un besoin de financement significatif au service d'un projet de développement) et des opérations de capital-risque

(entreprises de moins de 7 ans). Les domaines d'activités privilégiés par le Fonds sont ceux représentatifs de l'économie de la Corse et en particulier ceux que l'expérience de FemuQui permet d'appréhender avec acuité : la distribution spécialisée, les technologies de l'information et de la communication, les télécoms, les services aux industries, la santé, les loisirs et le tourisme.

Commentaire de gestion

Le flux d'opérations examinées, le « deal flow », est commun aux fonds FemuQui S.A., Suminà n°3, Suminà n°4 et désormais Suminà n°5. Il se répartit en 11 dossiers en cours d'analyse, et 4 lettres d'intention établies ou en cours de finalisation.

Un dealflow spécifique, d'une vingtaine d'opportunités, est attribué au fonds d'amorçage Alzà. Le premier investissement d'Alzà, AGRID (cf. page 4), a été réalisé début septembre, et une session d'investissement est actuellement en cours avec plusieurs projets à fort caractère innovant qui seront financés d'ici fin 2021 ou début 2022. Des co-investissements faisant intervenir les autres fonds gérés restent possibles.

L'équipe de gestion conduit de façon active la gestion du portefeuille d'investissement. 3 investissements ont été réalisés : l'un d'entre eux concerne une participation déjà en portefeuille pour couvrir un nouveau projet de développement, les autres investissements portent sur de nouvelles entreprises.

Les investissements de l'année, y compris l'opération d'acquisition build-up « Marianne », cf. page 5, qui s'est réalisée dans les derniers jours de 2020, ont marqué un nouveau tournant dans l'évolution de la politique d'investissement de FemuQui avec la capacité d'intervenir sur des montants significatifs (1.6 m€ concernant Marianne) en co-investissement avec des fonds tiers, aux mêmes conditions et montants engagés.

Pour rappel sur la gamme de FIP Corse, la phase d'investissement de Suminà n°2 est clôturée depuis l'an dernier et celle de Suminà n°3 arrive à son terme. Le FIP Suminà n°4 a réalisé son troisième investissement en septembre, de nouveaux projets sont en instance de finalisation et sa capacité a été augmentée par une opération de fusion-absorption d'un FIP Corse (+1.8 m€), cf. page 3, augmentant ainsi sa capacité à traiter des opérations de plus grande envergure et ayant permis d'intégrer une 4^{ème} participation.

Le point technique

Pourquoi les FIP dédiés à la Corse présentent-ils des taux de réduction différents ?

La réduction d'impôt offerte par les FIP était forfaitaire depuis plusieurs années. Conséquence de la loi de finances 2019 et du décret 2020-1014 du 7 août 2020, la réduction d'impôt est désormais calculée en proportion du quota effectivement investi en entreprises éligibles.

Chaque société de gestion décide de fixer ce quota selon sa stratégie d'investissement. Le quota du FIP Corse Suminà n°5 a été arrêté à 90%. Un quota d'investissement à 100% aurait présenté l'avantage commercial d'atteindre la réduction d'impôt maximale de 30% au lieu de 27%, mais cela aurait fortement contraint la gestion en incitant à réaliser des investissements rapides au détriment d'autres critères, afin que leurs rendements puissent immédiatement et à très court-terme compenser les frais fixes du fonds, ceci au détriment de la rentabilité à long-terme. Notre choix consiste à préserver notre politique d'investissement et le maintien de nos critères de sélection.

Zoom sur deux gérants financiers

Adrien Filippi et Xavier Pieri sont tous deux chargés de participations et gérants financiers. Leurs missions consistent principalement à rechercher, étudier, négocier et structurer les opportunités d'investissement, puis suivre la vie des entreprises jusqu'à la phase de désinvestissement. Ils assurent également le suivi administratif et comptable des fonds.



Adrien Filippi - Employé n°12 de FemuQui Ventures.

Adrien est originaire de Portivechju. Il est diplômé du Master 224 Banque & Finance de l'Université Paris-Dauphine après avoir étudié à Corti, Aix-en-Provence et Toronto. Il a officié pendant 8 années à Paris pour la banque d'investissement Crédit Agricole CIB, notamment sur la couverture des risques de marché et sur les opérations financières stratégiques. Pour Adrien, FemuQui représente une certaine idée de la finance de proximité, de la manière dont le collectif peut contribuer à faire émerger des solutions et des écosystèmes au sein de notre région, en s'appuyant sur les talents et initiatives de ses individus.

Xavier Pieri - Employé n°13 de FemuQui Ventures.

Né à Ajaccio, Xavier a débuté ses études à Corti et est diplômé du Master 272 Ingénierie financière et économique de l'Université Paris-Dauphine. Il a évolué dans la gestion d'actifs à Paris, au sein de la Banque Postale, Natixis Asset Management et Front Consulting en mission pendant trois années chez Groupama Asset Management. En 2016, il décida d'œuvrer pour son île et intégra l'Agence de Développement Économique de la Corse ; d'abord au sein du pôle restructuration économique puis au sein de la direction de l'innovation, internationalisation et intelligence territoriale. Fort de ces expériences, Xavier poursuit son engagement avec FemuQui, au côté des entrepreneurs corse.



Un départ

L'année 2021 a aussi été celle d'un changement majeur au sein de l'équipe FemuQui Ventures, puisque Pierre-Jacques Patrizi a quitté ses fonctions progressivement entre l'été et l'automne. Pierre-Jacques était co-fondateur de FemuQui Ventures, avec Jean-François Stefani et Ghjuvan'Carlu Simeoni. Au plan opérationnel, il partageait la direction générale avec Ghjuvan'Carlu, ainsi que le rôle de gérant financier, et il présidait le Comité d'investissement. Recruté par Jean-François, il est arrivé chez FemuQui S.A. en octobre 2013 comme chargé d'affaires. Il a participé à tous les projets majeurs de FemuQui ces dernières années. Tout particulièrement celui de FemuQui Ventures, avec l'agrément Société de gestion de portefeuille en 2015, suivi de sa création, puis le lancement en 2016 de la gamme de fonds d'investissement de proximité (FIP) avec la renaissance de la marque Suminà. Il a contribué à en poser les bases avec la construction du réseau de distribution, la création de la relation dépositaire, et la négociation puis l'exécution des investissements. Dès le début 2021, il s'est attelé à transmettre activement sa connaissance de FemuQui, du métier, du portefeuille, et son savoir-faire à ceux qui allaient prendre le relai comme gérants financiers, Adrien et Xavier. Financier avisé, Pierre-Jacques est aussi - et peut-être surtout - entrepreneur. Avec Ghjuvan'Carlu, ils cheminaient ensemble depuis 14 ans. Depuis plus longtemps encore, il prête main forte dans l'entreprise familiale ; désormais sa sœur et son frère pourront compter sur lui plus activement dans la conduite des opérations. Au sein de la famille FemuQui, son rôle change mais sa place demeure. Bona strada !

Zoom sur un membre du Secrétariat Général

Pauline Vignali - Employée n°11 de FemuQui Ventures - Chargée d'affaires

Pauline est arrivée fin 2020 dans le cadre d'un remplacement de congé maternité et nous a fait le plaisir d'apporter sa contribution au-delà de cette mission initiale. Forte d'un double cursus académique en droit-finance, d'un enthousiasme communicatif et d'un profond engagement envers l'économie locale, elle a su prendre le relai sur le traitement de la conformité réglementaire et le fonctionnement interne de l'entreprise, puis se saisir des enjeux se présentant. Nous pouvons notamment citer sa gestion de projets importants : le rachat du FIP Aliméa Corse Ambition 2026 et son absorption-fusion par le FIP Corse Suminà n°4, et une série de mutations réalisées auprès de l'AMF.

Pour en savoir plus sur votre équipe de gestion retrouvez-nous sur ventures.femuqui.com

suminā n°5

Bon pour votre épargne, bon pour les PME corses

Participez aux **secteurs porteurs de l'économie corse**
et bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu :
jusqu'à 27% du montant net investi !

Souscrivez avant le **31 décembre**
pour en bénéficier sur votre prochain avis d'imposition.

Ce placement est bloqué pendant 8 à 10 années
et présente un risque de perte en capital.



Exonération d'impôt
sur les plus-values



Diversification de
votre patrimoine

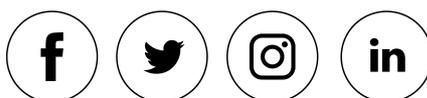


3 240 € de réduction
max pour un célibataire



6 480 € de réduction
max pour un couple

Pour obtenir plus d'informations sur le FIP Corse Suminā n°5,
nous vous invitons à reprendre contact avec votre Conseiller en gestion de patrimoine.



VERSION PAPIER DE LA LETTRE D'INFORMATION

Par souci d'efficacité, nous privilégions la diffusion de nos lettres d'informations par voie digitale : emailing et mise à disposition sur notre site Internet : <https://ventures.femuqui.com/les-fonds>. Ce mode de diffusion nous permet d'enrichir le contenu avec des liens cliquables renvoyant vers des sources d'information complémentaires. Si toutefois vous souhaitez disposer de la lettre d'information en version papier, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous écrivant sur aio@femuqui.com ou en vous adressant à votre Conseiller en gestion de patrimoine qui nous fera passer le message.